

Paris, le 18 mai 2016

La barbarie selon LIBERATION :

NON, ...ceci n'est pas une tête d'agneau !

A l'aide d'une citation à l'emporte-pièce en « Une », le journal *Libération* de ce 17 juin, vise à montrer les abattoirs sous le jour d'une scénographie de la « barbarie ». Se faisant le porte-voix des thèses anti-viandes, une certaine presse évite parfois de traiter de l'essentiel. Passer la vraie vie par pertes et profits sous prétexte d'audience devrait finir par se retourner contre les faux sachant.

A la lecture du journal *Libération*, tout se passe comme-ci le « dire d'expert » faisait loi. Dans un autre monde, le militantisme *welfariste* pourra s'envisager autrement qu'en alignant des faussetés et en répandant la terreur. 55 000 professionnels des entreprises des viandes en France ont relevé d'innombrables approximations dans cet article. **Culture Viande** en partage ici quatre :

- Y a-t-il un lecteur de *Libération* qui sache encore reconnaître une « tête d'agneau » ? Car celle qui figure en presque pleine page (p4) est en réalité une tête de ...veau ! Loin d'être anecdotique, la méconnaissance du sujet traité prise en flagrant délit en dit long sur l'objet même de l'article. Si *déformer* prime sur *informer*, heureusement qu'il reste les « professionnels de la profession » pour témoigner de ce qu'il se passe « dans la vraie vie » ;
- déclarer qu'en 20 ans « *rien n'a bougé pour les animaux* », c'est passer sous silence l'arsenal législatif et réglementaire dont se sont dotés l'Union Européenne et la France ; c'est taire le fait que la protection des animaux en abattoir est couverte par le règlement 1099/2009 entré en vigueur le 1er janvier 2013 ; c'est dénigrer les 6000 « Certificats de compétence opérateur » par espèce animale obtenus depuis cette date par les salariés au contact des animaux ; c'est mépriser les 1000 personnes qui ont suivi la formation qui fait d'eux des Responsables de la Protection Animale (RPA) ;
- « *2500 à 3000 agents du Ministère de l'Agriculture travaillent au quotidien dans les abattoirs français* », ce qui est vrai. Ce qui l'est aussi, c'est que les vétérinaires officiels et les salariés RPA en entreprise ont le pouvoir de stopper la chaîne d'abattage à tout moment s'il constatait un dysfonctionnement – dont la souffrance animale fait partie. Celui qui ne l'aurait pas fait n'aurait pas fait son boulot. Les professionnels de la viande ne sont ni des « tueurs », ni des adeptes de la torture. Les énergumènes tortionnaires qui figurent sur les images des organisations activistes anti-viande n'ont rien à faire dans notre métier ;
- enfin, écrire qu'il y aurait « *une violation massive, consciente et répétée des lois* » est un mensonge. C'est aussi une insulte à l'encontre des agents de l'Etat qui contrôlent sur place et en permanence le bon fonctionnement des abattoirs.

Les visites à l'improviste que la commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie a réalisés ces 9 et 17 mai dans des abattoirs n'ont démontré aucune anomalie. Ainsi à l'occasion de la visite d'un abattoir dans le nord de la France ce 9 mai, le Président de la commission déclarait : - à la bouverie où sont accueillis les animaux « *c'est le silence qui règne ici. Le signe que les animaux ne sont pas stressés* » ; - devant l'opérateur en charge de l'étourdissement des animaux : « *là, en l'occurrence, il n'y a pas de souffrance : ici, c'est incontestable* ». Ces visites démontrent en définitive que les dires d'experts autoproclamés ne résistent pas à la réalité des faits. Les actes condamnables diffusés dans certaines vidéos ne sont en rien une généralité dans les abattoirs français. Vouloir faire croire à cette généralisation relève du militantisme anti viande, pas du bien-être animal.

Contact : fcassignol@cultureviande.fr – Tél. : 01 53 02 40 04 – 06 83 90 67 05

: 70 adhérents, 150 établissements industriels 35.000 salariés · 10,5 milliards d'euros de CA · 2,8 millions de tonnes de viande bovine, porcine et ovine, 87% des abattages français de porcs, 64 % des abattages français de gros bovins, 80 % de la production nationale de viande hachée, 93 % des exportations françaises de viande bovine et porcine fraîches et congelées.